

# CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

## CULTURE & PATRIMONE

### FONCTIONNEMENT MUSEE DU CHABLAIS 2021 ET 2022 - FONCTIONNEMENT CULTURE 2022 - FONCTIONNEMENT COMMUNICATION 2021 ET 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET A LA DRAC AUVERGNE RHONE-ALPES

En 2022-2023, le musée du Chablais organisera une exposition temporaire intitulée : *Avec armes et bagages. Les Celtes de Chens-sur-Léman* (titre en cours de validation).

Depuis 2015, la Ville de Thonon-les-Bains et l'INRAP sont associés au projet collectif de recherche (PCR) : *Le second âge du Fer en Chablais*, sous la direction de Christophe LANDRY, archéologue, chargé de recherche et d'opérations à l'Institut National de Recherche Archéologiques et Préventives (INRAP), membre de l'UMR/CNRS 5138 Archéologie et archéométrie - Université Lumière-Lyon2. Ce PCR, qui s'achèvera au cours de l'année 2022, a permis de restaurer et d'étudier 271 objets conservés au dépôt de fouilles du musée du Chablais. Dans ce cadre, la Ville de Thonon-les-Bains organise une exposition temporaire au musée du Chablais pour rendre compte au public de ce travail de recherche.

Il est proposé d'adresser des dossiers de demandes de subventions au Conseil départemental de la Haute-Savoie, ainsi qu'à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, pour le soutien aux dépenses de fonctionnement de cette exposition. Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 64 198 € hors taxes.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- d'approuver cette opération à hauteur de 64 198 € hors taxes pour la Commune, comptabilisés sur le budget Fonctionnement du Musée du Chablais 2021 et 2022, Fonctionnement Culture 2022, Fonctionnement Communication 2021 et 2022,
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions correspondantes.

----- Fin du document -----